

Conseils aux plongeurs et aux visiteurs

Avant

- Je ne jette pas l'ancre dans les récifs coralliens et les herbiers
- Je ne jette rien par dessus bord
- Je vérifie que manomètre et détendeur de secours sont bien fixés
- Je n'utilise pas de palmes longues ni de gants qui pourraient être dévastateurs sur la faune et la flore
- J'utilise une crème solaire avec filtres minéraux

Pendant

- En plongée, je ne prends pas appui sur le fond
- Je vérifie mon lestage et adapte ma flottabilité, notamment en faisant de la photo
- Je palme avec prudence pour ne pas casser les coraux
- Je ne prélève ni animaux, ni végétaux, morts ou vivants
- Je ne nourris pas les animaux et respecte leur tranquillité
- Je ne nage pas trop près du bord pour éviter tout contact avec les fonds vivants
- Si je vois des déchets, je les ramasse et les dépose dans la poubelle prévue à cet effet sur le bateau
- Je ne touche à rien de vivant que ce soit fixé ou mobile
- J'évite d'entrer sous les surplombs pour protéger la faune fixée au plafond

Après

- J'économise l'eau douce (rinse-bac)
- Je n'achète pas de souvenirs arrachés à la mer, tel que carapace de tortue, poissons séchés, corail, coquillages. La plupart des espèces sont protégées et interdites à la vente et au transport (interdictions douanières).

Pour toute information :
Parc National de la Guadeloupe
Habitation Beausoleil, Montéran
97120 Saint-Claude
Téléphone : 0590 80 86 00
Télécopie : 0590 80 05 46
Site Internet : www.guadeloupe-parcnational.fr



Conception et texte : C. Serpaggi - W. Demonio - Secteur marin PNG
Cartographie : C. Lesponne
Crédit photos : X. Kieser - P. Henry - A. Chopin - F. Sales
Illustrations : T. Delloue
Conception graphique - Impression : LIMPRIMERIE - Goyave Mars 2011



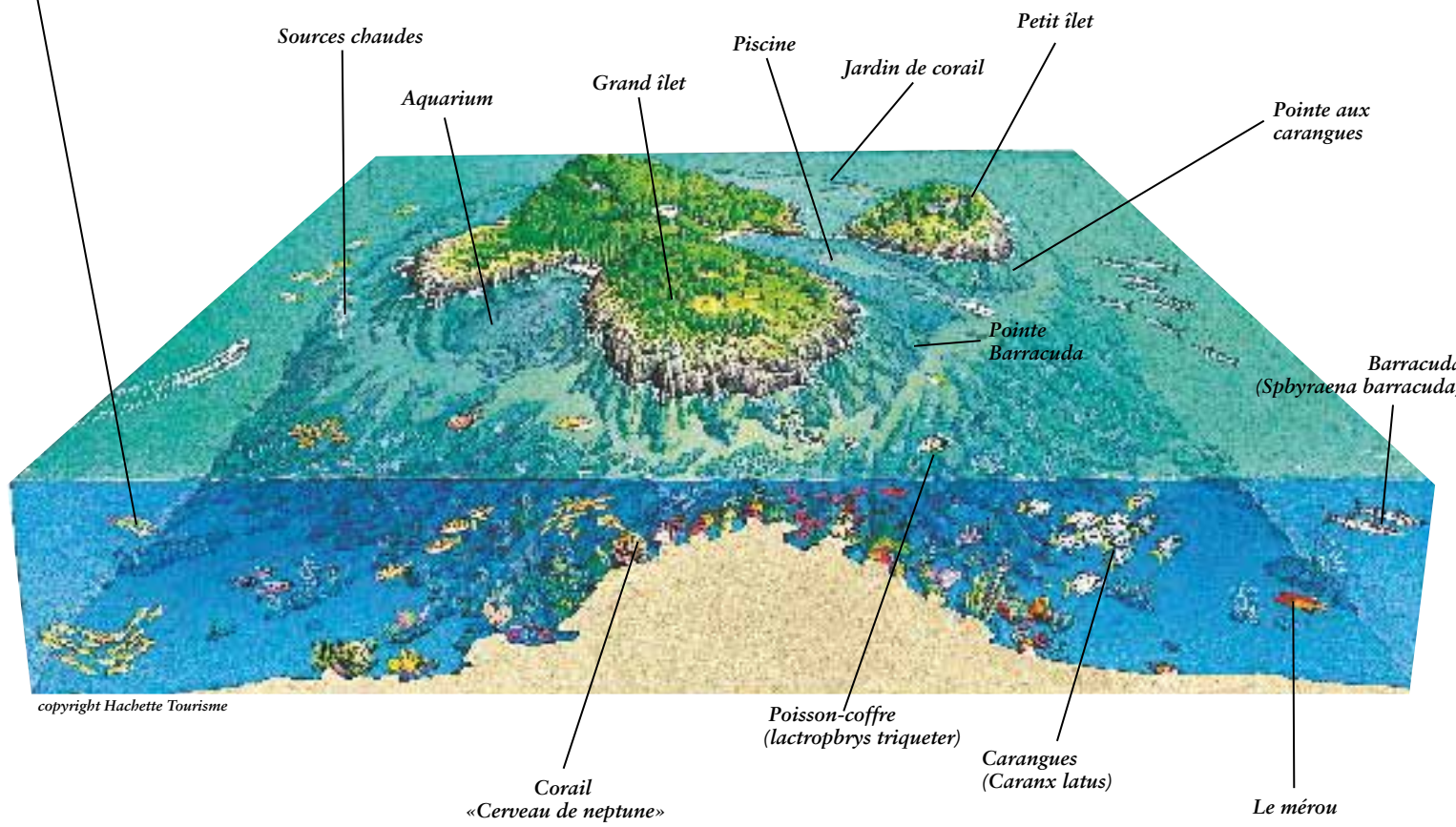
Poisson perroquet feu tricolore

Vol de tortue

Poisson Chirurgien

l'Oursin magnifique

Poisson Capitaine



Poisson tanche

Poisson Hamelet timide

Le vert plat léopard

Sites de plongée et mouillages

Trois épaves ont été coulées sur des zones sableuses où elles constituent d'excellents refuges pour la faune aquatique :

Le **Gustavia** et le **Franjack** étaient des navires sabliers de 50m de long. Rendus inaptes à la navigation après avoir subi le cyclone Hugo en 1989, ils ont été dépollués et coulés comme récifs artificiels . Leurs épaves situées en coeur de Parc, sont riches en éponges et poissons multicolores.

L'**Augustin Fresnel**, ancien cargo des “Phares et Balises” de 53 m de long et 9 m de large est posé à 30 m sur un fond sableux. Il a été coulé en 2003, plus au sud, entre le bourg de Bouillante et l'Anse à la Barque. Ses 15 cabines et ses coursives extérieures offrent une plongée exceptionnelle.

En 1974, le Commandant **Jacques-Yves COUSTEAU**, par un courrier adressé au Directeur de l'INRA, avait donné un avis très favorable, pour le classement du site en réserve à cause de son exceptionnelle richesse. Depuis, l'appellation de “Réserve Cousteau” a été communément utilisée par divers clubs de plongée. Au cours d'une plongée, vous pourrez apercevoir le buste du célèbre commandant, immergé en son honneur par 12 mètres de fond.

Pour préserver les fonds, le Parc national de la Guadeloupe a mis en place des mouillages fixes. Certains sont réservés prioritairement aux structures professionnelles, d'autres sont destinées aux bateaux de plaisance.

Il est interdit de stationner en zone de coeur en dehors de ces mouillages écologiques entretenus par le Parc national.

Mouillages en zone de coeur de Parc

Aux îlets :

- Le Jardin de Corail : Le long de la face est des Îlets Pigeon (4 mouillages)
- La Piscine : Représente la zone comprise entre les deux îlets (4 mouillages)
- L'Aquarium : Dans le renfoncement du grand îlet, le long de son versant nord (3 mouillages)
- Une bouée «anticyclonique” : au nord-est du grand îlet (1 mouillage)

En dehors des îlets :

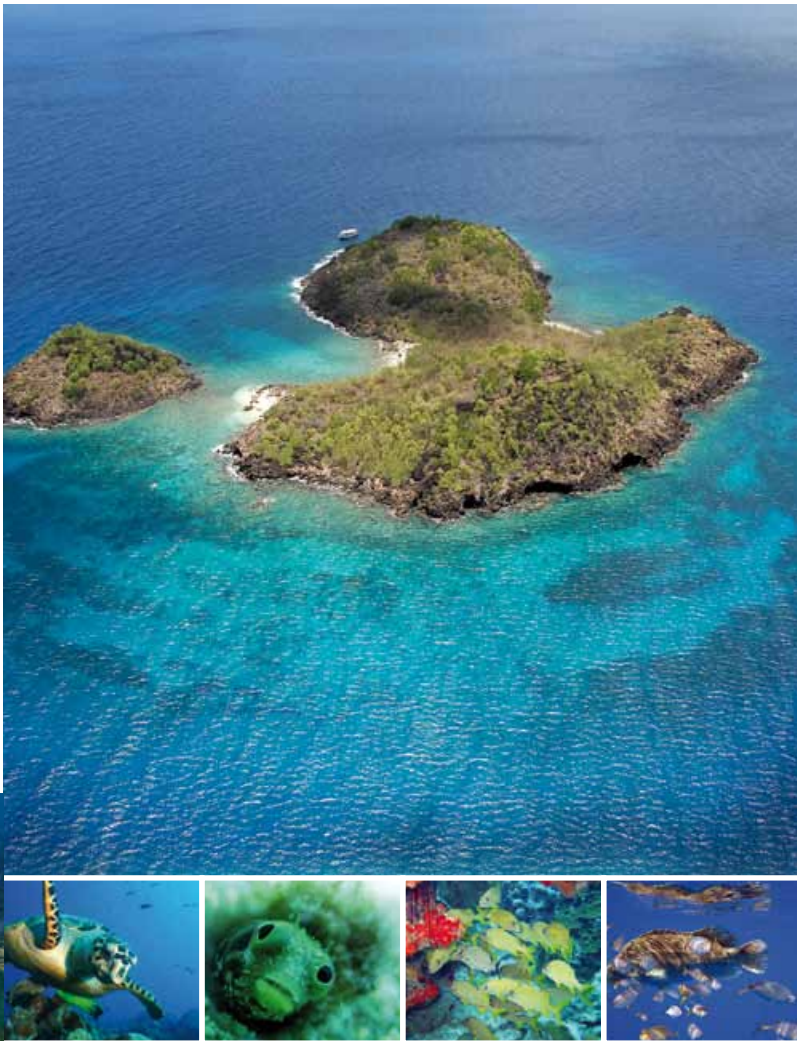
- Le Jardin Japonais
- La Pointe à Lézard
- La Pointe Mahault

Mouillages en aire maritime adjacente, du sud au nord de la Côte sous le Vent

- Pointe de l'Anse
- Pointe Souffleur
- Pointe de Petite Anse
- Tortues
- Pointe Quessy
- Ravine Thomas
- Pointe de l'Ermitage



Les Îlets Pigeon et les sites de plongée de La Côte sous le Vent



La Côte sous le Vent, située sur le versant ouest de la Basse-Terre, borde les eaux de la mer des Caraïbes. Elle s’étend de la Pointe Allègre au nord à la pointe de Vieux-Fort au sud. C’est une région aux reliefs accidentés restée longtemps difficile d’accès.

Plusieurs communes pittoresques ponctuent la côte escarpée de leur écrin de verdure : **Deshaies** et son joli port de pêche. **Pointe-Noire**, capitale des “scieurs de long” qui a pour vocation le travail du bois. **Bouillante** qui tire son nom de ses nombreuses sources chaudes, témoins du volcanisme actif. **Vieux-Habitants** qui abrite la plus ancienne église de la Guadeloupe “l’église Saint-Joseph”. **Baillif**, pionnière de l’ère florissante de la période sucrière.

Les petites habitations, productrices de sucre, de café, de coton et d’épices, n’ont pu résister à l’essor économique de la Grande-Terre. Toutefois l’agriculture traditionnelle semble y connaître un certain renouveau : plantations de vanille (Vanibel), de café (La Grivelière), de cacao (Maison du cacao).

Forêt tropicale sèche, falaises volcaniques, rivières, cascades, plages de sable noir, sources chaudes émanant du volcan, la région offre un panorama infini de richesses naturelles.

La fréquentation touristique intense, tournée vers la découverte de ces milieux riches mais fragiles et l’activité de plongée qui connaît un succès grandissant deviennent un enjeu majeur pour le Parc national et la préservation des écosystèmes.

Depuis 2009, les zones marines et côtières comprises entre la Pointe Mahault au nord et la Pointe-à-Lézard au sud (environ 981 ha) ont été classées “cœur de Parc national”. Ce statut garantit la protection de ce patrimoine exceptionnel.

Les Îlets Pigeon

Le sieur Pigeon, propriétaire terrien, fut un des propriétaires terriens à l’origine des installations et du développement de l’industrie sucrière au XVII^{ème} siècle. Il a donné son nom à ce quartier de Bouillante, jadis centre économique et administra-

tif, emplacement initial du bourg de Bouillante fondé en 1636 par les premiers colons de la Compagnie des Îles d’Amériques.

Situés à 1 100 mètres du littoral, les Îlets Pigeon sont constitués de deux îlots d’une superficie totale d’environ 8 ha. (7 ha pour le grand îlet et 1 ha pour le petit îlet). Ils font partie de la commune de Bouillante.

Un chenal sableux de 30 mètres de large environ les sépare ; partout ailleurs les fonds plongent abruptement dans la mer.

Les îlets sont recouverts d’une végétation sèche littorale dominée par le mancenillier, le poirier et le frangipanier. Sur les roches, l’espèce la plus remarquable est la raquette épineuse. On y trouve également des espèces endémiques des Antilles: bois de mèche, grand pourpier ainsi que des espèces protégées. Il n’y a plus trace de fruits tropicaux, notamment de la goyave qui selon l’histoire, serait à l’origine de la première dénomination des îlets : “l’Islet à Goyave” et de la commune de Bouillante.

Les Îlets Pigeon et leur environnement représentent une zone unique qui associe des communautés marines et terrestres originales et diversifiées.

Ils entrent dans les zones “ZNIEFF de type I” : Zone Naturelle d’Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique, aussi bien pour la partie terrestre que pour la partie marine.

La renommée du site vient de ses fonds sous-marins

Les îlets se composent de roches d’origine volcanique qui favorisent l’installation de communautés coralliennes. Celles-ci investissent des socles d’origine minérale et reçoivent l’appellation de “non-bio-construites” par rapport à la forme la plus répandue érigée par des coraux bâtisseurs donc “bio-construites”.

Les coraux et leurs communautés associées qui recouvrent les fonds rocheux offrent une biodiversité parmi les plus élevées des Antilles françaises.



Les différentes espèces de la Côte sous le Vent

De nombreuses espèces d’animaux marins ont été dénombrées parmi lesquelles :

- 38 espèces de Coraux durs
- 26 espèces de Gorgones
- 267 espèces de Mollusques
- 155 espèces de Poissons (mérours, girelles, perroquets, gorettes, demoiselles)
- 56 espèces d’Eponges
- 16 espèces de Crustacés
- 3 espèces de Tortues (luth, imbriquée et tortue verte) et 20 espèces de Cétacés (cachalots, baleines à bosse, dauphins...) ont été recensées dans les eaux guadeloupéennes.

32 espèces de plantes marines ont été inventoriées :

- 28 espèces d’algues marines
- 4 espèces d’herbiers de Phanérogames marines sur les 6 espèces recensées dans la Caraïbe.

Park nasyonal Gwadeloup, sé richès an-nou !

Menaces réelles ou potentielles sur les écosystèmes marins

Aux Antilles françaises, les causes d’altération des récifs d’origine naturelle et humaine sont nombreuses	Ces sources de déséquilibre et de dégradations ont des conséquences nombreuses
• Elévation de la température • Hypersédimentation • Mortalité massive des oursins • Diadèmes herbivores	• Maladies et blanchissement des coraux • Prolifération des algues
• Cyclones • Pollutions d’origine domestique, urbaine et agricole • Ancrage et chalutage • Constructions sur le littoral • Remblais et débaïs	• Mortalité des coraux et des poissons • Turbidité des eaux • Disparition de l’habitat pour de nombreuses espèces • Dégradation des communautés benthiques
• Surexploitation des ressources marines • Fréquentation touristique (environ 170 000 visiteurs par an) • Mauvais comportement de certains plongeurs (heurts et coups de palmes)	• Dysfonctionnement de l’écosystème • Pollution organique et bactériologique • Diminution de la diversité corallienne et mortalité des coraux et des poissons

Face à tous ces risques, les écosystèmes marins nécessitent une attention et une protection accrue.

Le Parc national en accord avec les clubs de plongée a mis en place une charte de bonne conduite à destination des plongeurs et des visiteurs du site des Îlets Pigeon.

